

19.05.2010 - 11:00 Uhr

## **PwC-Étude «Global Economic Crime Survey (March 2010) - Engineering and Construction Sector Summary»**

Zurich (ots) -

La crise économique favorise la criminalité dans le secteur de la construction

Dans le monde, une entreprise de construction sur quatre a enregistré un acte de criminalité économique l'année dernière. Le détournement de fonds, la falsification de bilan et la corruption sont en tête de la liste des délits les plus communs. La raison principale en est la pression financière accrue dans un contexte économique précaire, comme le montre un sondage réalisé par PricewaterhouseCoopers (PwC) auprès de 226 entreprises dans 43 pays. L'étude «Global Economic Crime Survey (March 2010) - Engineering and Construction Sector Summary» fait partie intégrante du sondage «Global Economic Crime Survey 2009» de PwC qui porte sur l'ensemble des branches d'activité. Fait étonnant, aucun cas de criminalité économique n'a été déclaré par le secteur de la construction en Suisse. Par ailleurs, tous secteurs confondus, seules 17% des entreprises suisses interrogées ont affirmé avoir connu un cas d'acte délictueux - un bon résultat à première vue. Les chiffres officiels devraient toutefois être plus élevés, et pour cause: dans le sillage de la crise économique, de nombreuses entreprises ont revu à la baisse leur budget relatif à la compliance et aux contrôles internes.

La crise économique augmente la probabilité d'actes de criminalité économique dans le secteur de la construction. Tel est l'avis de 72% des entreprises interrogées aux quatre coins du globe dans le cadre de l'étude «Global Economic Crime Survey 2010 - Engineering and Construction Sector Summary» réalisée par PwC. 24% des sondés ont découvert des cas de criminalité économique dans leur propre entreprise en 2009. 64% ont déclaré des détournements de fonds et 47% ont été victimes de corruption - soit un pourcentage presque deux fois plus important que dans le commerce de détail ou les assurances. Une part non négligeable - 29%, par rapport à 13% dans d'autres branches - pense que la concurrence a versé des pots-de-vin pour gagner des contrats. «Le secteur de la construction est particulièrement sensible à la criminalité économique», affirme Gianfranco Mautone, associé et responsable Forensic Services chez PricewaterhouseCoopers Suisse, «notamment en raison d'accords contractuels complexes, qui vont souvent au-delà des frontières. À cela s'ajoutent l'accès facile et sans surveillance à des biens précieux et la difficulté de quantifier les matériaux nécessaires, d'où le risque que des quantités supérieures soient commandées et écoulées sur le marché noir.»

Des contrôles internes qui s'avèrent utiles

Un quart des délits déclarés ont pu être découverts grâce à des contrôles internes (contre seulement 16% en 2007). Un tiers des entreprises interrogées ont indiqué avoir détecté les infractions par hasard (47% en 2007). Un tiers des entrepreneurs de construction avouent cependant n'avoir effectué aucune analyse du risque de délits économiques au cours des douze derniers mois. Un autre tiers n'a pas augmenté la fréquence de tels contrôles.

Suisse: estimations officielles élevées

Le secteur suisse de la construction n'a déclaré aucun délit dans

le cadre de cette étude. Dans l'étude intersectorielle «Global Economic Crime Survey 2010», 17% des entreprises suisses interrogées ont déclaré des cas de criminalité économique. La Suisse se partage le 6e rang avec la Finlande. Le Japon occupe la première place avec 10%. La Russie (71%) et l'Afrique du Sud (62%) arrivent en fin de classement. Le résultat à première vue réjouissant de la Suisse pourrait néanmoins être trompeur. Selon Gianfranco Mautone, les chiffres officiels pourraient être nettement plus élevés. «En raison de la crise économique, les entreprises suisses ont investies moins d'argent ces dernières années dans les évaluations des risques et les outils de compliance.» Seuls 5% des sondés ont déclaré avoir découvert des cas de fraude grâce à la gestion interne des risques; 46% n'ont effectué qu'un seul contrôle interne jusqu'à présent et pas moins de 26% affirment n'avoir encore jamais réalisé d'analyse des risques. En revanche, les entreprises qui procèdent à des analyses trimestrielles ont constaté une hausse des cas d'infraction: avec 41%, les établissements financiers sont ceux qui ont découvert le plus de délits économiques en interne. Ce n'est pas un hasard. En effet, le secteur financier est très sensibilisé au thème de la criminalité économique, raison pour laquelle de nombreux établissements ont mis en place des systèmes de contrôle solides ces dernières années.

«Les entreprises suisses sont encore trop passives dans leur lutte contre la criminalité économique. Elles ne sont pas assez conscientes des éventuels dommages, notamment immatériels» déclare Gianfranco Mautone. 18% seulement des sondés disent avoir décelé une atteinte à la réputation de l'entreprise, 14% ayant constaté des effets négatifs sur les relations d'affaires et la motivation des collaborateurs.

Contact:

Gianfranco Mautone  
Associé et responsable Forensic Services  
PricewaterhouseCoopers Suisse  
E-Mail: gianfranco.mautone@ch.pwc.com

Claudia Sauter  
Communications Senior Manager  
PricewaterhouseCoopers Suisse  
E-Mail: claudia.sauter@ch.pwc.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008191/100603900> abgerufen werden.